

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

URBANISME



RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE L'HÔPITAL/CLOS SAINT-LOUIS Signature de la « charte de commercialisation » entre la Ville de Saint-Germain-en-Laye et SODES

Le 11 juillet 2019, la Ville dévoilait en conseil municipal, le lauréat du projet AMI du quartier de l'hôpital. Le Conseil désignait ainsi à l'unanimité le projet du Clos Saint-Louis porté par le groupement OGIC - Marignan et SODES.

Vendredi 3 mai 2024, c'est une nouvelle étape qui est franchie avec la signature de la « charte de commercialisation » entre la Ville de Saint-Germain-en-Laye et la SODES. Dans ce projet, la SODES intervient comme maître d'ouvrage des locaux commerciaux, en assure la commercialisation et la gestion locative.



En effet, deux des enjeux majeurs du réaménagement du quartier de l'hôpital est d'élargir et compléter l'offre commerciale de l'hypercentre et de pérenniser le dynamisme des commerces déjà implantés sur le territoire. Pour atteindre ces deux objectifs, un comité constitué de plusieurs représentants de la Ville et la SODES se réunira, de la phase de commercialisation jusqu'à l'ouverture au public du dernier commerce.

Il aura pour missions :

- > de faire évoluer le plan de merchandising ;
- > d'examiner les candidatures, d'apprécier la compétence et la solidité des candidats ;
- > de les auditionner ;
- > de suivre et d'analyser les états de commercialisation.

La SODES accompagnera ensuite les preneurs dans leur projet d'aménagement, qui devra respecter le cahier des charges établi par l'architecte de l'immeuble et validé par l'Architecte des bâtiments de France (ABF).

LE CLOS SAINT-LOUIS, UNE VISION DE LA VILLE ENTRE HISTOIRE ET MODERNITÉ

Le projet du Clos Saint-Louis, que nous nommons « réaménagement du quartier de l'hôpital » est un projet prestigieux avec une véritable ambition architecturale.

Il s'articule autour de plusieurs axes :

- > un site tourné vers la santé et le bien-être qui s'intègre pleinement dans l'ADN « santé » du quartier ;
- > une exigence environnementale avec le développement des mobilités douces et des espaces publics partagés ;
- > une offre commerciale ;
- > un programme de logements.

Pour rappel, la maison du Clos Saint-Louis, entièrement dédiée au réaménagement du quartier, permet de suivre les avancées des travaux en temps réel. Elle est située au 5 rue de Poissy.

« Saint-Germain-en-Laye est une ville façonnée entre tradition, histoire et modernité. Nous nous devons de restaurer l'ancien et de réinventer une partie du centre-ville autour d'un quartier équilibré, contribuant au bien-être individuel des Saint-Germainois et au bien-vivre collectif. »

Arnaud Pericard, maire de Saint-Germain-en-Laye, conseiller départemental des Yvelines.



UN PROJET AVEC UNE OFFRE DE LOGEMENTS

Lundi 22 avril dernier, Arnaud Pericard a accueilli et accompagné Guillaume Kasbarian, ministre délégué chargé du Logement sur le chantier du quartier de l'hô-

pital. La matinée a débuté par la présentation du réaménagement de ce quartier, puis les visites des pavillons Gérard et Lamant de l'ancien hôpital et des îlots du Clos Saint-Louis. 460 nouveaux logements seront proposés aux Saint-Germainois.

Responsable de la Communication

Clélia HUET
clélia.huet@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 18



www.saintgermainenlaye.fr